



**EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT
EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPEEN
PARLAMENTO EUROPEO
EUROPEES PARLEMENT**

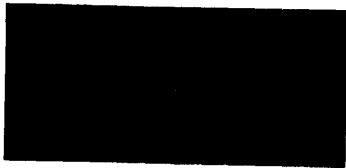
**Generalsekretariatet
Generalsekretariat
Secretariat
Secrétariat Général
Segretariato Generale
Secretariaat Generaal**

**Generaldirektoratet for Forskning og Dokumentation
Generaldirektion Wissenschaft und Dokumentation
Directorate General for Research and Documentation
Direction Générale de la Recherche et de la Documentation
Direzione Generale della Ricerca e della Documentazione
Directoraat-generaal Onderzoek en Documentatie**

**UNDERSØGELSER OG DOKUMENTATION
SAMMLUNG WISSENSCHAFT UND DOKUMENTATION
RESEARCH AND DOCUMENTATION PAPERS
DOSSIERS DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION
DOSSIERS DI RICERCA E DOCUMENTAZIONE
DOSSIERS ONDERZOEK EN DOCUMENTATIE**

**Landbrugsserie nr.
Reihe Landwirtschaftsfragen Nr.
Agriculture Series No.
Série Agriculture n^o
Serie Agricoltura n.
Landbouwsérie nr.**

4



**Landbruget i Portugal
Die Landwirtschaft in Portugal
Farming in Portugal
L'agriculture au Portugal
L'agricoltura in Portogallo
De landbouw in Portugal**

**januar
Januar
January**

1978

**janvier
gennaio
januari**

Som bilag vil De finde et notat vedrørende landbruget i Portugal. Der er alene tale om en generel oversigt. Den er først og fremmest baseret på tal fra OECD, men i et vist omfang også fra andre kilder. Vi har desværre haft vanskeligt ved at skaffe materiale af helt ny dato, specielt vedrørende resultaterne af landbrugsreformen og med hensyn til strukturerne. På trods af de seneste års fremskridt i Portugal er det desværre ikke lykkedes OECD at udfylde hullerne i oplysningerne om landbruget og økonomien i almindelighed. Ikke desto mindre håber vi, at denne dokumentation vil kunne klarlægge de væsentligste træk vedrørende det portugisiske landbrug.

Generaldirektoratet for forskning og dokumentation vil inden for rammerne af dets muligheder bestræbe sig på at fremsende yderligere oplysninger, hvis parlamentsmedlemmerne anmoder om det. Hvis der er interesse for det, kan parlamentsmedlemmerne rekvirere en oversættelse af teksten til deres modersmål.

Die Mitglieder des Parlaments erhalten als Anlage eine Aufzeichnung über die Landwirtschaft in Portugal. Diese Aufzeichnung beschränkt sich auf einen allgemeinen Überblick. Sie stützt sich im wesentlichen auf Unterlagen der OECD, aber auch auf andere Quellen. Leider ist die Beschaffung von Dokumenten jüngerer Datums, insbesondere über die Ergebnisse der Agrarreform und über den strukturellen Bereich, auf Schwierigkeiten gestoßen. Trotz der in den letzten Jahren in Portugal erzielten Fortschritte ist es der OECD nicht gelungen, die Lücken in den Sektoren "Informationen über die Konjunkturentwicklung", "nationale Buchführung" und "Landwirtschaft im allgemeinen" zu schließen. Dennoch dürfte es mit Hilfe dieser Dokumentation möglich sein, sich einen Überblick über die portugiesische Landwirtschaft in großen Zügen zu verschaffen.

Die Generaldirektion Wissenschaft und Dokumentation wird sich im Rahmen ihrer Möglichkeiten darum bemühen, den Abgeordneten auf Anfrage zusätzliche Informationen zuzustellen. Sofern daran Interesse besteht, können die Abgeordneten eine Übersetzung des Textes in ihre Muttersprache anfordern.

Honorable members will find in annex a note concerning Portuguese agriculture. This text is limited to an overall view. It is based essentially on OECD data, but in addition other sources have been used. Unfortunately, we have encountered difficulties in obtaining more recent material, particularly concerning the structural effect of the agrarian reforms. In spite of the progress made in recent years in Portugal, OECD has not been able to fill in holes in national accounts and in agricultural information in general. We consider, nevertheless, that this documentation will enable one to make out the main lines of Portuguese agriculture.

The Directorate General for Research and Documentation will, if possible, try to satisfy requests from members interested in receiving supplementary information or, in exceptional cases, a translation in their own language of the text.

Les honorables parlementaires trouveront en annexe une note relative à l'agriculture au Portugal. Ce texte se limite à un aperçu général. Il est basé essentiellement sur des données de l'OCDE, mais également sur d'autres sources. Nous avons malheureusement rencontré des difficultés pour repérer du matériel documentaire plus récent, notamment en ce qui concerne les résultats de la réforme agraire et le domaine des structures. Malgré les progrès réalisés dans les dernières années au Portugal, l'OCDE n'est pas arrivée à combler les lacunes dans les secteurs de l'information conjoncturelle, de la comptabilité nationale et de l'agriculture en général. Nous estimons néanmoins que cette documentation permettra de dégager les lignes essentielles de l'agriculture portugaise.

La Direction Générale de la Recherche et de la Documentation essaiera de satisfaire, dans toute la mesure du possible, les éventuelles demandes de renseignements complémentaires à ce sujet. Les parlementaires intéressés pourront, exceptionnellement, demander une traduction du texte dans leur propre langue.

In allegato alla presente gli onorevoli parlamentari troveranno una breve nota relativa all'agricoltura nel Portogallo. Questo testo si limita ad una serie di indicazioni di carattere generale. E' soprattutto basato su dati dell'OCSE, ma anche su altre fonti. Abbiamo purtroppo trovato difficoltà per reperire materiale più recente, soprattutto per quanto attiene ai risultati della riforma agraria e al settore delle strutture. Nonostante i progressi fatti negli ultimi anni in Portogallo, l'OCSE non è riuscita ad evitare le lacune in materia di informazione congiunturale, di contabilità nazionale e di agricoltura in generale. Pensiamo comunque che la documentazione raccolta sia sufficiente per dare un'idea delle caratteristiche di fondo dell'agricoltura portoghese.

La Direzione Generale della Ricerca e Documentazione cercherà tuttavia, se richiesto e nei limiti delle proprie capacità, di fornire maggiori informazioni in proposito. Gli onorevoli parlamentari eventualmente interessati potranno a titolo eccezionale richiedere una traduzione del testo nella loro lingua.

Hierbij gaat een beknopt overzicht van de landbouw in Portugal. De gegevens zijn voornamelijk ontleend aan de Organisatie voor Economische Samenwerking en Ontwikkeling. Het is vooralsnog onmogelijk gebleken over meer recent documentatiemateriaal te beschikken, met name met betrekking tot de ontwikkeling van de landbouwhervorming en de landbouwstructuur. Ook de OESO, die herhaaldelijk op de leemten van de Portugese statistieken, zowel op het gebied van de economie als van de landbouw, heeft gewezen - bepaalde vooruitgang sedert de revolutie van 1974 niet te na gesproken - is op gegevens aangewezen die niet van recente datum zijn. Wij zijn van mening, dat dit overzicht desondanks tot een algemeen inzicht in de Portugese landbouw kan bijdragen.

Het Directoraat-generaal Onderzoek en Documentatie zal de leden die zulks wensen, uitvoeriger inlichtingen doen toekomen en, voorzover dat mogelijk is, een vertaling van de tekst.

b

TABLE DES MATIERES

L'AGRICULTURE AU PORTUGAL

	<u>Page</u>
<u>INTRODUCTION</u>	2
Relations avec la Communauté européenne	2
Situation générale de l'agriculture	3
Les événements politiques de 1974	3
L'évolution de la situation économique	4
<u>L'ECONOMIE AGRAIRE</u>	5
La production	5
La consommation	7
Les facteurs de production	8
a) La main-d'oeuvre	8
b) Les investissements	9
c) Les moyens de production	10
Les structures agricoles	11
Les revenus agricoles	12
<u>LA REFORME AGRAIRE</u>	13
Les latifundia	14
La révision de la loi sur la réforme agraire	15
L'aggravation des problèmes par l'immigration	15

L'AGRICULTURE AU PORTUGAL

INTRODUCTION (1)

Relations avec la Communauté européenne

A l'époque de l'adhésion du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni à la Communauté européenne, le Portugal était membre de l'Association européenne de libre échange. En 1972, un accord préférentiel fut signé par la CEE, la CECA et le Portugal dans le cadre des accords conclus par la Communauté avec des Etats européens non candidats à l'adhésion. L'accord comportait un abaissement des tarifs douaniers des deux parties pour les produits du secteur industriel et une réduction des droits de douane de la Communauté pour les produits agricoles. Il s'agissait en l'occurrence d'un abaissement, dans la limite de certains contingents, des droits du TDC allant de 30 à 100 % pour un certain nombre de produits et de 50 à 60 % pour certains vins (Porto, Madère, Moscatel).

Par la suite, une réglementation fut instituée pour les sardines en conserves (respect d'un prix minimum à l'exportation vers la Communauté) ainsi qu'une limitation volontaire des exportations de concentrés de tomates et de tomates en conserves. L'accord prévoyait également un certain nombre de mesures dans le secteur social (droits des Portugais travaillant dans la Communauté) ainsi que dans celui de la coopération industrielle et technique.

La signature d'un accord intérimaire en 1976 allait apporter des modifications. Les produits agricoles bénéficiant d'une réduction des droits du tarif douanier commun (pour une période déterminée de la campagne) sont les pommes de terre nouvelles, les raisins frais, les fraises, les tomates, le vin, les noix, les olives en conserves, les conserves de tomates (contingentement à 90.000 tonnes en 1977, idem pour 1978), les légumes secs,

(1) Les problèmes économiques généraux de l'éventuelle adhésion du Portugal à la Communauté sont analysés dans le Dossier de Recherche et Documentation (Série politique régionale et transports n° 7) qui porte le titre "Adhésion de quatre pays méditerranéens et politique régionale" (Parlement Européen - Direction Générale de la Recherche et de la Documentation, octobre 1977, p. 35-51).

certaines espèces de poissons (sous la condition du respect d'un prix de référence) et notamment les sardines en conserves.

En vertu du Protocole Financier CE - Portugal, un total de prêts à long terme à l'occurrence de 200 mio u.c. pour les années 1978-1980 sera accordé au Portugal par la BEI.

Situation générale de l'agriculture

Les conditions naturelles ne sont, dans une grande partie du pays, guère favorables à l'exercice de l'activité agricole. En 1974, toutefois, près de 37,8 % de l'ensemble de la population était occupé dans l'agriculture :

Population totale (1976)	9.664.000
Emplois civils (1976)	3.259.000
dont, dans l'agriculture	28,1 %
dans l'industrie	33,3 %
dans les services	38,6 %

Au fil des ans, le nombre des actifs employés dans l'industrie a augmenté lentement (1966: 999.000; 1970: 1.024.000; 1974: 1.037.000), cependant que le nombre des emplois dans l'agriculture (y compris les forêts et la pêche) diminue progressivement:

1966:	1.182.000
1970:	1.004.000
1974:	809.000
1975:	856.700
1976:	835.000

La part de la valeur de la production agricole dans le produit intérieur brut, qui atteignait 24 % en 1960, ne représentait plus que 13 % en 1974 et 15,9 % en 1975.

Jusqu'en 1970, la balance des échanges de produits alimentaires était restée excédentaire; depuis, la hausse graduelle du niveau de prospérité a stimulé la demande de certains produits alimentaires (viandes, fruits, légumes, huiles végétales), et a provoqué le renversement de cette tendance positive. La production agricole n'ayant pas su s'adapter à la demande, les importations de produits agricoles sont en augmentation considérable.

Les événements politiques de 1974

La révolution de 1974 et la crise énergétique qui a débouché sur la récession économique ont provoqué concurremment des retombées considérables sur l'économie portugaise. La réforme des institutions politiques a donné

lieu à des difficultés économiques et sociales. D'autre part, la crise du pétrole a conduit à une récession économique qui a certes frappé de nombreux autres pays, mais qui, en l'occurrence, a menacé de remettre en question l'acquis de la révolution. Il fallut opérer sur deux fronts simultanément.

Les réformes politiques en matière de politique des salaires ont conduit à restreindre le fossé entre les revenus par une amélioration importante des catégories de revenus les plus faibles. Cette augmentation des bas revenus a sans conteste contribué à encourager la consommation. Les nationalisations ont, par ailleurs, quelque peu modifié la physionomie de l'économie, mais le résultat d'ensemble ne s'écarte pas trop de l'image que donnent certains autres pays d'Europe occidentale.

L'évolution de la situation économique générale

A la suite de la chute du Cabinet Soares le 8 décembre 1977, M. Eanes, Président du Portugal, a demandé l'élaboration d'un rapport sur la situation économique du pays. Il en ressort que la balance commerciale accuse un déficit de 2,4 milliards de dollars (importations en 1977: 4,4 milliards (1976: 3,9 milliards); exportations en 1977: 1,8 milliard (1976: 1,8 milliard)).

Selon ce rapport, la dégradation de la balance commerciale n'est pas due à la progression des importations de biens de consommation, puisque les importations ont régressé de 10 % depuis 1973 malgré un accroissement démographique de 7 à 8 %. La part des biens de consommation dans les importations est même demeurée constante depuis 1970, et représente la moitié de l'ensemble des importations.

Pour remédier à cet état de choses, le Portugal a dû entamer ses réserves d'or et a appliqué un "programme d'austérité" à partir de février 1977 à la demande du Fonds monétaire international. A l'heure actuelle, le chômage atteindrait 8 %. Un projet de programme économique et social à moyen terme 1977-1980, qui avait été préparé par le gouvernement Soares et sur lequel le Parlement portugais devait se prononcer en juillet 1977, a été annulé.

Dans son rapport 1977 sur le Portugal, l'OCDE dresse un tableau plutôt sombre de la situation économique: "le Portugal continue à être confronté à de sérieux problèmes économiques; le chômage est toujours aussi élevé; une forte inflation persiste et le déficit de la balance des paiements est très grand" (1.226 millions de dollars en 1976 contre 816 millions de dollars en 1975; premier semestre 1977: 726 millions de dollars).

L'OCDE rappelle que le Portugal ne doit pas prendre des mesures d'accroissement sensibles des salaires et de la consommation, même si cela

s'avère impopulaire. Au contraire, il doit mener une politique anti-inflationniste en reconduisant les accords actuels sur les prix, en augmentant la fiscalité indirecte et les tarifs publics dans une perspective à long terme, et non pas seulement en fonction de l'équilibre budgétaire.

En conclusion, le rapport souligne la nécessité d'appliquer véritablement une politique de stabilisation en 1978, de sorte que les emprunts du Portugal puissent donner les résultats escomptés à moyen terme.

L'ECONOMIE AGRAIRE

La production

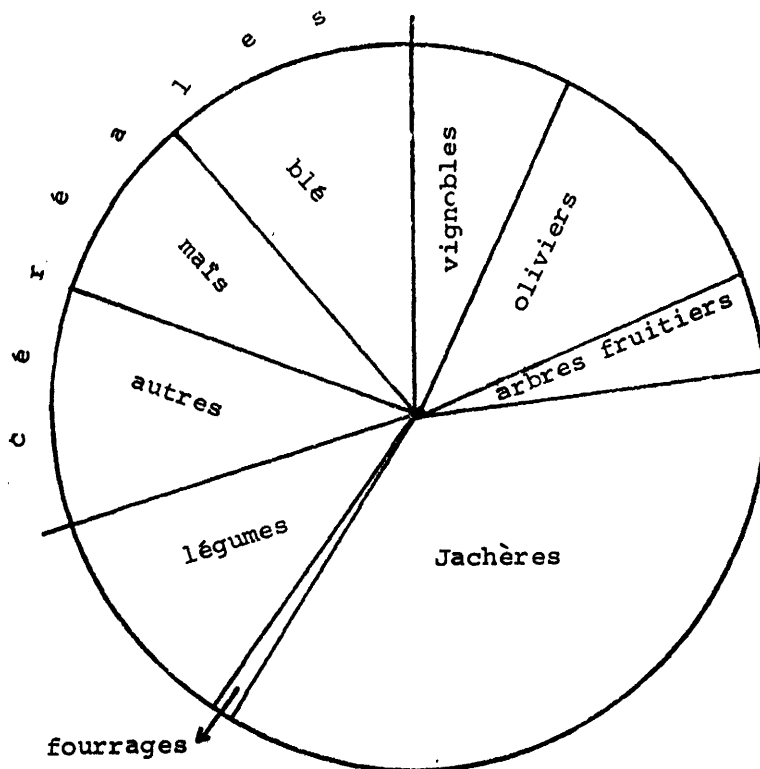
L'évolution de l'occupation des sols n'est pas bien connue: les dernières statistiques datent de 1963. Selon l'OCDE la superficie cultivée se maintient à peu près constante depuis plusieurs années.

La production de blé, de riz et de lait est en augmentation, la production de vin et d'huile d'olive en diminution. La production de vin atteint presque la moitié de celle d'Espagne. Le rendement est plutôt faible: pour le blé: en moyenne entre 10 et 16 quintaux/ha suivant les années. Le riz atteint des rendements proche de la moyenne européenne. Pour le maïs, on constate une amélioration de la productivité, le rendement est de 12-13 quintaux/ha. La production de légumes secs est très importante et occupe 12 % des surfaces cultivées. Celle de fruits augmente, celle de tomates de transformation connaît un essor considérable: 1966: 67.400 tonnes, 1972: 855.600 tonnes.

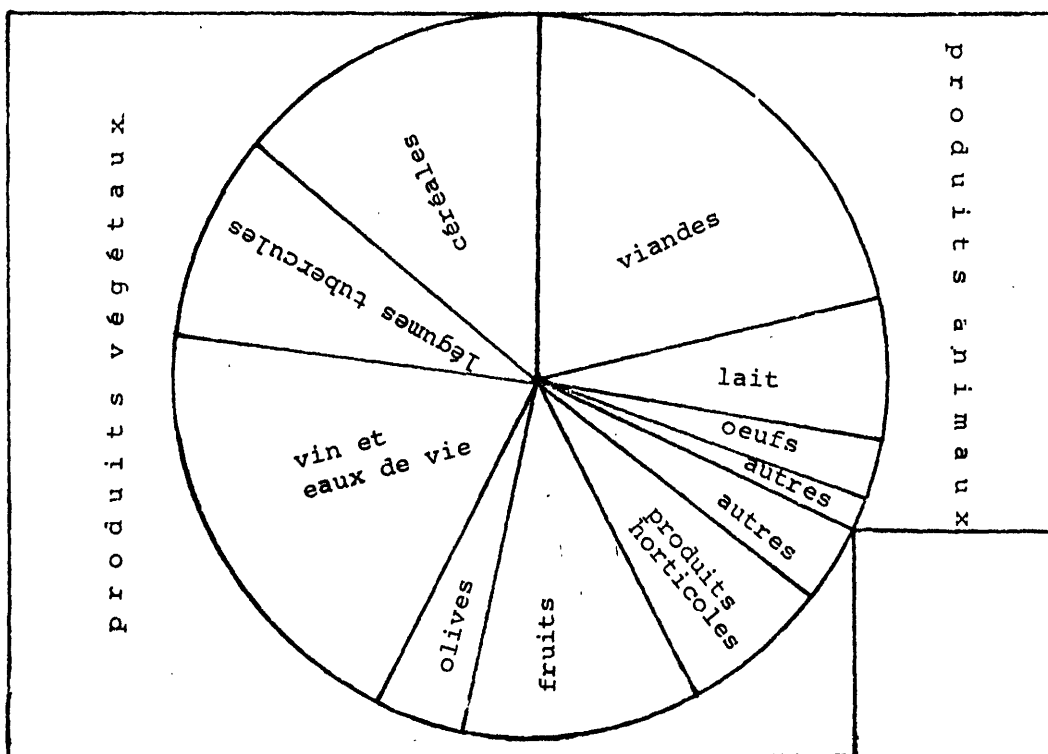
En ce qui concerne la production animale, il n'existe pas d'estimations annuelles. Le dernier recensement général a eu lieu en 1972. L'effectif de bovins avait augmenté depuis 1955 de 25 %, l'effectif de porcins de 40 %.

Les graphiques suivants donnent une idée de la répartition des différents produits et activités en surface cultivée et en valeur.

La surface cultivée (1972)



Valeur finale de la production agricole (1973)



L'évolution de la
production agricole depuis 1970

		1970	1972	1974	1976
Céréales	100 tonnes				
Blé	"	5.482	6.043	5.336	6.800
Seigle, orge, avoine	"	2.833	3.115	3.164	4.010
Maïs	"	5.814	5.185	4.855	3.570
Riz	"	1.947	1.639	1.295	890
Pommes de terre	"	12.200	11.389	11.145	8.530
Légumineuses	"	1.004	939	809	700
Vin	1000 hl	11.328	8.196	13.873	8.130
Huile d'olive	"	735	588	526	379
Viande bovine	tonnes	88.851	73.969	84.770	79.821
ovine	"	14.947	9.928	12.293	11.181
porcine	"	52.321	65.263	76.457	92.075
Pêche débarquée	"	352.004	327.367	277.108	272.297

A moyen terme (1970-1976) on remarque une diminution considérable de la production du riz et de l'huile d'olive, une diminution de la production du maïs et des légumineuses, et une forte augmentation de la production de la viande de porc.

La consommation

L'alimentation représente une part considérable des dépenses des consommateurs. Au cours des 5 années 1968-1972, cette part a varié entre 48 et 50 %, sans qu'on puisse déceler une tendance à la baisse. Ces chiffres sont très supérieurs à ceux d'autres pays méditerranéens (pour 1972: Espagne: 37 %, Italie: 35 %).

L'augmentation du revenu par habitant au Portugal au cours des dernières années a donc été largement utilisée pour améliorer le niveau et la qualité de la consommation alimentaire; elle s'est traduite par des modifications dans la structure de cette consommation. La consommation de certains produits qui constituent traditionnellement la base de la ration alimentaire du

Portugais a tendu à diminuer. Le blé a vu sa consommation par tête diminuer de 12 % de 1967 à 1971, les légumes de 21 % et les fruits de 25 %. Toutefois, la consommation de pommes de terre et celle de poisson ont continué à s'accroître (+ 5 % l'une et l'autre).

Inversement, on assiste à la hausse de la consommation de viande, de produits laitiers et aussi de certaines catégories de fruits et légumes. La consommation de viande bovine a augmenté de 40 % de 1967 à 1972, celle de porc de 42 %, celle de volaille de 69 % et celle de lait de 25 %.

Les facteurs de production

a) La main-d'oeuvre

La population active dans l'agriculture a diminué en valeur absolue et en valeur relative entre les deux recensements de 1960 et de 1970. Elle est passée de 1.398.000 (42 % du total des actifs) à 898.000 personnes (30 % du total des actifs); elle a donc diminué de 36 %, soit à un rythme annuel moyen de 4,2 %. L'exode rural se serait semble-t-il encore accéléré, atteignant 8 % par an entre 1970 et 1973. Il est probable qu'il s'est ralenti depuis 1974. De son côté, la population active totale a diminué de 4,5 % sur l'ensemble de cette période de 10 ans.

Cette diminution considérable des travailleurs de l'agriculture s'explique ainsi beaucoup plus par l'émigration vers l'étranger que par l'exode vers les villes. En effet, si 1.370.000 personnes ont quitté les districts moins urbanisés entre 1961 et 1971, 410.000 seulement ont été absorbés en solde net par les districts urbanisés et industriels (Lisbonne, Setubal et Porto). Environ 960.000 travailleurs auraient émigré à l'étranger pendant la période considérée.

Population active dans l'agriculture (1)

(En milliers)

	1960	1970	1972-73
Population active totale	3.316	2.986	2.943
Population active agricole	1.398	898	798
% de population active agricole	42	30	27
Population active autres secteurs	1.918	2.088	2.145

(1) Açores et Madère incluses

Sources: INE, Lisbonne, Estatísticas Agrícolas, Projeto do IV Plano de fomento

L'exode rural a jusqu'ici très peu touché les exploitants eux-mêmes, et n'a pas eu d'effets sur les structures agraires. Au contraire, les salariés permanents et temporaires ont diminué de 42,8 % et la main-d'oeuvre familiale de 41,5 %. La diminution du chiffre des exploitants utilisant de la main-d'oeuvre est très forte; elle est supérieure à celle des salariés, ce qui a entraîné une hausse du nombre moyen de salariés par patron, ce nombre passant de 10,7 en 1960 à 26,4 en 1970. Cette évolution diffère suivant les régions. La diminution de la population active agricole a été plus faible dans le Nord Littoral (- 19 %) et plus forte dans l'Algarve (- 40 %) et la sous-région Lisbonne Littoral (- 54 %). Ces écarts s'expliquent non seulement par des différences de structures, mais aussi par d'autres facteurs tels que la proximité des centres industriels, le développement de nouvelles cultures intensives, une tradition d'émigration.

Portant surtout sur les hommes de moins de 40 ans, l'exode rural a entraîné un vieillissement important des actifs agricoles de 1960 à 1970. Alors, qu'en 1960, 45,6 % des actifs avaient plus de 40 ans, ce pourcentage est monté à 64,3 % en 1970. Les femmes remplacent en partie la main-d'oeuvre défaillante, assumant un rôle de plus en plus important dans l'agriculture. Leur nombre a augmenté de 20 % entre les deux recensements alors que celui des hommes a baissé de 43,4 %. Ce phénomène est étroitement lié au flux migratoire.

b) Les investissements

La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) dans l'agriculture évaluée aux prix 1963 est restée du même ordre entre 1967 et 1972. Etant donné la stagnation du Produit Agricole Brut, le rapport de la FBCF agricole au PAB est lui aussi resté stable; il était de 7,4 % en 1972. Ce pourcentage apparaît très faible si on le compare aux autres secteurs de l'économie où il a oscillé entre 21 et 25,5 % entre 1968 et 1972. Il est aussi très inférieur à celui observé dans les autres pays de l'OCDE et notamment dans les pays comparables d'Europe méridionale (Espagne: environ 12 %, Grèce: environ 17 %). La faiblesse des investissements dans ce secteur explique pour une bonne part la stagnation du PAB. Depuis 1971, on constate un net recul des investissements publics, dont le niveau a baissé de quelque 45 % par rapport aux années 1968-1970.

En 1955, la superficie irriguée totalisait 620.172 hectares. Entre 1955 et 1970, les surfaces irriguées se sont agrandies d'environ 10 %, notamment grâce aux mesures prévues dans les plans de développement, et représentaient 14 % de la superficie cultivée en 1970. La répartition de l'irrigation reste très inégale suivant les régions.

Superficie irriguée par région-plan

(En milliers d'ha)

	Nord	Centre	Lisbonne	Sud
Superficie agricole	887	1.305	828	1.813
Superficie irriguée	240	298	85	60
%	27	22,8	10,2	3,3

Source: OCDE, Paris 1971, Politique de l'irrigation au Portugal

Il est à noter, entre autres, qu'en octobre 1977 la Banque Européenne d'Investissement a accordé au Portugal un prêt de 15 millions d'UC qui couvrira 30 % du coût d'un projet d'irrigation dans la province de Tras-os-Montès au Nord-Est du pays. Ce projet comprend la construction d'un barrage avec une retenue de 55 millions de m³ sur la rivière Azibo et des réseaux d'irrigation par aspersion s'étendant sur 5.300 hectares à Macedo de Cavaleiros.

c) Les moyens de production

Le nombre total de tracteurs en service a augmenté rapidement, passant de 21.656 en 1968 à 34.475 en 1972 (+ 59 %). Leur effectif reste néanmoins encore faible par rapport à la superficie cultivée. Il y avait en 1972, 7,2 tracteurs pour 1.000 hectares cultivés (contre 17 en Grèce, 15 en Espagne, 44 en Italie). Les motoculteurs, mieux adaptés aux besoins des petites exploitations, sont très peu nombreux (environ 2.500). Les moissonneuses-batteuses ont augmenté de 57 % entre 1969 et 1973 et étaient au nombre de 3.384 à cette dernière date. Par rapport aux actifs, le nombre de tracteurs a cependant augmenté fortement, mais il faut également y voir une incidence purement statistique de l'exode rural. On comptait 26 actifs agricoles par tracteur en Portugal en 1970. L'importation de tracteurs grève fortement le déficit de la balance commerciale.

La consommation d'engrais a augmenté fortement. De 1967 à 1973, elle a crû de 39 %, soit à un taux moyen annuel de 5,6 %, la production intérieure couvrant 95 % des besoins. La consommation d'engrais à l'hectare cultivé (47 kg/ha) reste malgré cette croissance très inférieure à ce qu'elle est dans les autres pays européens, en raison de l'aridité du climat et du pourcentage important de terres cultivées extensivement.

Les structures agricoles

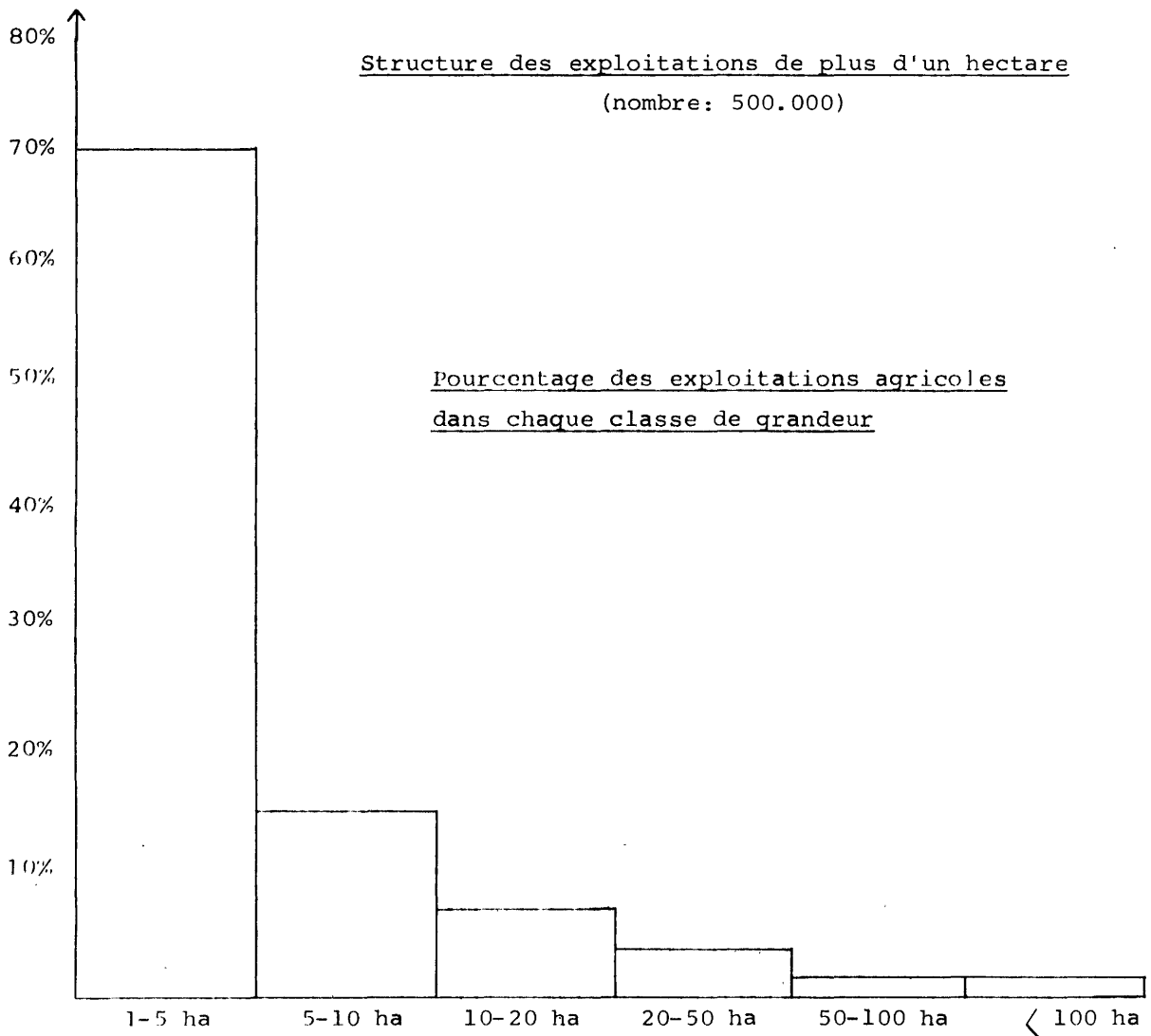
Des informations exactes et comparables font défaut. La dernière enquête date de 1968 et n'est pas comparable aux données de l'enquête précédente de 1952.

Sur un total de 816.000 exploitations (1968) 500.000 ont plus d'un hectare. Donc 316.000 moins d'un hectare.

Une grande partie des exploitations est exploitée à temps partiel. C'est le cas d'environ 70 % des exploitations de moins d'un hectare.

Le chiffre de 816.000 exploitations n'est, par ailleurs, pas tout à fait exact: l'enquête a porté sur la propriété et non pas sur l'exploitation. Le morcellement est en réalité considérable: 6,35 parcelles par exploitation en moyenne. Il est faible dans les régions de grande propriété (1,5 à 3 parcelles) et très supérieur dans les autres districts: 12,9 parcelles par exploitation à Bragança.

La répartition des exploitations selon leur taille est indiquée dans le diagramme qui suit:



Les revenus agricoles

L'augmentation moyenne annuelle des salaires agricoles de 9,1 % en 1960-1965 et de 11,8 % en 1965-1970, a été en 1973 de plus de 16 %.

Sur la base 100 en 1967, les salaires masculins ont atteint 209 en 1973 et les salaires féminins 211,9.

En raison du manque de statistiques dans ce domaine, l'évolution des revenus des exploitants est mal connue. L'évolution des prix payés aux producteurs et des moyens de production semble avoir été favorable aux exploitants.

Les dernières estimations disponibles (1970) du Produit Agricole Brut démontrent les différences régionales de productivité de l'agriculture. C'est dans le Nord (exploitations familiales) que l'on trouve la productivité à l'hectare la plus forte avec la productivité par travailleur la plus faible. A l'invers, dans la région sud à grande exploitation extensive, on trouve les plus bas rendements à l'hectare, mais une meilleure productivité de la main-d'oeuvre. Mais on peut dire, ici également, qu'il s'agit surtout d'une apparence statistique car le niveau de productivité plus élevé découle du simple rapport numérique produits/surface/actifs. Il ne semble pas dépendre d'une agronomie ou d'une technologie plus avancée, qui permettent une utilisation plus rationnelle du facteur travail.

Salaires nominaux

Taux de croissance par rapport à l'année précédente

	1973	1974	1975	1976
Salaires ruraux				
hommes	13,1	32,6	24,3	14,5
femmes	15,8	40,5	34,6	13,9
Salaires industrie et transports				
Lisbonne	13,8	32,3	18,7	10,5
Porto	9,8	38,5	27,8	9,7

LA REFORME AGRAIRE

L'agriculture portugaise se caractérisait par l'existence de très grandes propriétés dans le Sud du pays et de très petites propriétés dans le Nord. Les exploitations de plus de 200 hectares (environ 0,3 % du total des exploitations) monopolisaient près de 40 % de l'ensemble des terrains agricoles alors que, à l'autre bout de l'échelle, les exploitations de moins d'un hectare (de l'ordre de 39 % du total) n'occupaient que 2,5 % des terres. Par ailleurs, environ 50 % de la population active agricole était composée, en 1970, par des ouvriers agricoles ne possédant ni terre ni maison et dont le niveau de vie était extrêmement bas.

C'est pourquoi la réforme agraire devenait un des premiers objectifs du nouveau régime. Peu de temps après le 25 avril 1974, des occupations spontanées des terres avaient lieu, dans le Centre et dans le Sud du pays, essentiellement sur des terres sous-exploitées. Les autorités allaient tenter de canaliser et de légaliser ce processus, en précisant les modalités d'expropriation des terres.

Deux types principaux d'expropriation étaient prévus :

- a) expropriation dans le cadre des lois sur la réforme agraire ;
[Ces dernières (1) prévoient l'expropriation des propriétés d'une surface supérieure à 700 hectares ou produisant un revenu équivalent à celui de 50 hectares irrigués (2). Les anciens propriétaires peuvent toutefois conserver leurs terres à concurrence des limites mentionnées ci-dessus, mais à la condition qu'ils les exploitent eux-mêmes. En aucun cas, les surfaces inférieures à 30 hectares ne peuvent être expropriées]
- b) nationalisation lorsque les exploitations se situaient dans les grands "périmètres irrigués" réalisés sur fonds publics.

A ces deux cas il faut ajouter les expropriations liées à la nationalisation des banques, l'Etat étant devenu propriétaire des terres qui avaient appartenu à des propriétaires endettés.

(1) Juillet 1975, avril 1976 et août 1977.

(2) Les expropriations sont fondées sur un double critère de surface et de revenu. On a attribué au revenu moyen d'un hectare irrigué la valeur de 1.000 points. Sont expropriables les exploitations de plus de 700 hectares ou dont le revenu dépasse l'équivalent de 50.000 points. Le principe de l'indemnisation est acquis mais les modalités restent à définir.

Sur les 1,5 million d'hectares expropriables, environ 1 million a été exproprié (ou nationalisé) en 1975-1976, soit 20 % de la surface agricole du pays. Ces terres ont été ensuite partagées en 421 unités collectives d'exploitation, d'une surface moyenne d'environ 2.300 hectares.

En ce qui concerne la gestion à l'intérieur des surfaces expropriées, il semble que des solutions empiriques, qui diffèrent d'une exploitation à l'autre, soient souvent appliquées. De façon générale, les anciens ouvriers agricoles sont, pour la plupart, restés sur les anciennes propriétés qui les employaient. Les exploitations collectives sont dirigées par un comité de gestion, élu par les travailleurs et qui prend les décisions en matière de production, équipement et commercialisation. Dans quelques exploitations nationalisées l'Etat a nommé une commission administrative de gestion, assistée de représentants des travailleurs. La commercialisation est assurée, comme dans le passé, par des offices régionaux et nationaux spécialisés par produits (Office des céréales par exemple).

La mise sur pied d'un système de gestion collective, aussi souple soit-il, a vraisemblablement introduit des perturbations dans la production qui ne s'effaceront que progressivement. En 1975-1976, la production des exploitations nationalisées ou collectivisées se serait néanmoins accrue plus rapidement que celle du secteur privé et l'on aurait assisté à la fois à une extension des cultures et à une réduction du chômage.

Les latifundia

C'est dans le Sud du Portugal qu'étaient concentrés les plus grands latifundia de l'Europe de nos jours. C'est ici qu'existaient des domaines comme celui de Palma (17.000 ha), Rio Frio (16.000 ha), Pinheiro (5.200 ha). La "Companhia das Lezirias" possédait 24.000 hectares de terres. Dans les régions méridionales du pays (Beja, Evora, Faro, Portalegre, Santarem et Setubal) il y avait 950 domaines de 500 hectares et plus, dont 523 de plus de 1.000 hectares.

Dans les régions concernées par la réalisation de la réforme plus de la moitié des terres se trouvaient entre les mains des grands propriétaires. Les chiffres suivants illustrent le degré de concentration de la propriété foncière avant la révolution : les 500 plus grands latifundia avaient plus de terre que 500.000 petits paysans. Il faut aussi savoir que dans la zone des grandes propriétés des vastes superficies n'étaient plus cultivées depuis dix, quinze ou vingt ans. Par exemple, dans la province de l'Alentejo la superficie des terres non travaillées s'élevait à 700.000 hectares.

Des milliers de travailleurs de la campagne ainsi réduits au chômage ont dû émigrer. Les salariés agricoles constituaient 90 % de la population active du Sud du Portugal. Le latifundisme était une des causes du chômage chronique. Par conséquent, pour ces hommes le problème du travail était lié à celui de la terre. Mettre fin aux grandes propriétés signifiait faire un premier pas vers la réabsorption du chômage.

La révision de la loi sur la réforme agraire

Par 166 voix contre 66 (1), le Parlement portugais a adopté le 22 juillet 1977, une nouvelle loi tendant à corriger les excès commis à l'époque révolutionnaire de 1975. (A ce moment là, notamment dans la province d'Alentejo, un certain nombre de grosses propriétés, atteignant parfois plusieurs dizaines d'hectares, avaient été expropriées et transformées en "unités de production collectives". Les expropriations avaient porté sur environ 1 million d'hectares.)

Aux termes de la loi "Borreto" (2) les anciens propriétaires se voient restituer leurs terres à condition de les exploiter eux-mêmes et de ne pas dépasser les limites d'une exploitation viable. Pour calculer la viabilité économique d'une exploitation, un système de points a été établi, tenant compte de la surface, du mode de culture et de la situation familiale du propriétaire.

L'aggravation des problèmes par l'immigration

Comme conséquence de la décolonisation, environ 700.000 personnes (dont 50 % de moins de 16 ans) ont été rapatriées de l'Angola et du Mozambique (sur une population totale métropolitaine de ± 9 millions d'habitants). Seulement 4 % des rapatriés proviennent du secteur de l'agriculture. Un certain nombre de coopératives agricoles a pu être fondé par les agriculteurs originaires des anciennes colonies.

Le départ des Portugais d'outremer a provoqué la perte d'un marché pour les produits agricoles du Portugal. Les chiffres disponibles sur l'emploi des rapatriés sont contradictoires. Le rapport de l'OCDE sur le Portugal (1976) fait mention du réemploi de seulement 2 % des rapatriés dans le secteur privé.

Selon une enquête permanente organisée pour obtenir une première tranche de crédits "stand by" du FMI, le chômage total serait de l'ordre de 8 % et non pas de 15 %, comme il avait été avancé jusque là ; 120.000 nouveaux emplois auraient été créés entre la fin de 1975 et le 1er juillet 1977.

(1) Ont voté contre : d'une part les communistes et de l'autre les centristes, qui réclamaient une privatisation plus poussée.

(2) Ministre de l'agriculture dans le Cabinet Soares.